

La Confédération Paysanne de Haute-Savoie agit. Vous pouvez la soutenir et participer !

Depuis plus de 20 ans, nous sommes présents sur le terrain et menons de nombreux combats pour la défense des paysans. Nous revendiquons un revenu et des conditions de vie décentes pour des paysans nombreux dans des territoires vivants.

Adhérer, c'est un moyen d'être défendu et d'apporter son soutien aux paysans qui ont besoin de l'être.

Une adhésion permet de recevoir tous les deux mois le journal **Paysans des Savoie**, et tous les mois, la revue de notre syndicat national **Campagnes Solidaires**.

Vous recevrez également par mail la lettre d'info "**Aux dernières nouvelles**". Envoyée de façon régulière, elle a pour but de coller au plus près de l'actualité. On y retrouve : des informations locales, régionales ou nationales, de la publicité foncière, un agenda, des petites annonces...

Vous pouvez également adhérer au **Comité d'Action Juridique de Haute-Savoie**, une association que nous avons créé en 2008 pour soutenir juridiquement les paysans quelle que soit leur appartenance syndicale.

Se syndiquer, c'est déjà participer.

Amitiés Paysannes

PS : le montant de l'adhésion ne doit pas être un frein alors si vous êtes en difficulté financière, n'hésitez pas à envoyer une adhésion selon vos possibilités.



COTISATION 2016

- Nouvelle adhésion
 Renouvellement de cotisation

- Paysan-ne en activité135 €
- Actifs suivants (associé, conjoint, aide familiale)
Jeune installé, jeune en phase d'installation80 €
Cotisant solidaire
Retraité
- Retraité suivant (conjoint)25 €

En supplément

- Cotisation au comité d'action juridique, cotisation libre€

Nom : Prénom:

Société (GAEC, EARL,..) :

Adresse :

Production :

Tel fixe/portable :

Mail :

Verse € de cotisation Date : Signature :

Chèque à l'ordre de la Confédération paysanne de Haute-Savoie, à renvoyer :
52, avenue des Iles, 74994 Annecy cedex 08